

Bureau: Chambre fribourgeoise d'agriculture, Rte Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot

**Aux médias**

Granges-Paccot, le 9 février 2021

## **Communiqué de presse assemblée 2021 par correspondance**

\* \* \* \* \*

### **Producteurs de betteraves disent oui à un fonds de soutien**

*En raison de la situation actuelle liée au Covid-19, le comité de l'association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre a décidé de tenir son assemblée générale 2021 par correspondance. Le sujet principal était la création d'un fonds de soutien pour les producteurs fribourgeois de betteraves à sucre. Après que le Conseil d'État ait donné son feu vert à son soutien la semaine dernière, les membres de l'association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre l'ont également approuvé cette semaine à une large majorité.*

Les producteurs fribourgeois de betteraves ont passé une année difficile. L'absence d'un traitement insecticide des semences comme le "Gauchon" a entraîné l'apparition précoce des pucerons vecteurs de la transmission de la jaunisse virale et une forte infestation régionale du SBR (Syndrome des basses richesses). Les conséquences en ont été des rendements désastreux avec de faibles teneurs en sucre. Les premiers producteurs ont déjà réagi. Depuis janvier 2021, on constate une diminution de 22 % des surfaces annoncées pour la culture de la betterave dans le canton de Fribourg (2020: 1460 ha, 2021: 1150 ha).

### **Les producteurs de betteraves avaient déjà tiré la sonnette d'alarme en automne**

Afin d'attirer l'attention sur la problématique, le comité de l'association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre a invité en automne les politiciens cantonaux et ainsi que des parlementaires fédéraux à une visite sur le terrain. Les préoccupations des producteurs de betteraves ont été prises au sérieux. Le résultat a été un dialogue constructif entre les producteurs et les politiciens. Malgré le soutien du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, l'Office fédéral de l'agriculture n'a pas accédé à la demande de la branche d'autoriser le traitement des semences pour une durée limitée et sous conditions.

### **Un fonds de soutien pour stopper la diminution des surfaces**

Afin de ne pas perdre complètement les producteurs de betteraves dans le canton, des mesures immédiates sont nécessaires. Le comité de l'association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre a donc cherché des solutions. À la fin de l'année dernière, il a présenté au Conseil d'État une proposition de création d'un fonds de soutien. Ce fonds est destiné à compenser partiellement les pertes de récolte dues à la situation actuelle des maladies. Il s'agit d'une compensation solidaire des différentes zones de production touchées, par la redistribution des fonds disponibles. L'aide financière se présente sous la forme d'une prime annuelle de 600 à 640 francs versée par hectare. Elle est financée à parts égales par l'État et les producteurs de betteraves par le biais d'une contribution de solidarité (4 CHF par tonne de betteraves par l'État, 4 CHF par le producteur). Cette mesure vise à prévenir la diminution de la surface sur le territoire cantonal et à maintenir la production de betteraves de bonne qualité en quantité suffisante.

### **Les producteurs de betteraves manifestent à nouveau leur solidarité**

Sous réserve de l'approbation des producteurs de betteraves, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a déjà accepté la semaine dernière une aide financière urgente pour les trois prochaines années. Avec le oui des producteurs fribourgeois de betteraves, rien ne s'oppose désormais à ce fonds. Ils ont approuvé le fonds avec 147 votes pour, neuf contre et cinq abstentions.

"Avec l'approbation, les producteurs manifestent une fois de plus leur solidarité", a déclaré le président Martin Blaser, exprimant sa satisfaction du résultat. Le fonds permettra d'atténuer à court terme la perte financière de rendement dans les régions de production gravement touchées. Martin Blaser espère également

que les producteurs des autres régions seront motivés pour maintenir leurs surfaces ou même les étendre si possible.

### **La situation reste tendue**

À court terme, la situation s'est légèrement détendue avec la création du fonds. Comme l'ensemble de la filière, les producteurs fribourgeois de betteraves espèrent des progrès dans la sélection de variétés tolérantes. En plus des défis liés à la culture, l'échéancier politique est dense, comme le montre un exemple d'actualité récente. La décision de la Commission de l'économie du Conseil national, prise la semaine dernière, de réduire de 600 francs la contribution pour les cultures particulières de la betterave est une source de très grande incompréhension pour Martin Blaser : "Une telle mesure provoquerait l'effondrement des surfaces de betteraves dans toute la Suisse romande. Cela ruinerait tous nos efforts pour maintenir une production locale et durable en fonction des conditions locales".

### **Comptes et budget acceptés**

Les producteurs de betteraves n'ont pas seulement décidé du fonds de soutien. Les comptes 2020 et le budget 2021 étaient également à l'ordre du jour, et ont été approuvés par une large majorité des membres de l'association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre.

Pour toute question: **Martin Blaser (Président) 076 574 88 64**  
**Joël Etter (Secrétaire) 026 467 30 70**